



**Organe subsidiaire de mise en œuvre
Quarante-deuxième session
Bonn, 1^{er}-11 juin 2015**

Point 15 a) de l'ordre du jour

**Questions administratives, financières et institutionnelles
Exécution du budget de l'exercice biennal 2014-2015**

Exécution du budget de l'exercice biennal 2014-2015

Projet de conclusions proposé par le Président

1. L'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) a pris note des informations sur l'état des contributions au 15 mai 2015¹.
2. Le SBI a exprimé sa gratitude aux Parties qui avaient versé ponctuellement leurs contributions indicatives au budget de base et leurs redevances au relevé international des transactions, et en particulier à celles qui avaient fait des contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale pour la participation au processus découlant de la Convention et au Fonds d'affectation spéciale pour les activités complémentaires.
3. Le SBI s'est déclaré préoccupé par les contributions non acquittées et a engagé les Parties qui ne l'avaient pas encore fait à régler leurs contributions dans les meilleurs délais.
4. Compte tenu du volume de travail considérable et du calendrier très chargé des réunions à prévoir jusqu'à la vingt et unième session de la Conférence des Parties et la onzième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto, le SBI a demandé aux Parties d'alimenter en conséquence le Fonds d'affectation spéciale pour la participation au processus découlant de la Convention et le Fonds d'affectation spéciale pour les activités complémentaires de façon à promouvoir la participation effective et inclusive de tous les pays en développement parties aux processus en cours.

¹ FCCC/SBI/2015/INF.8.